



LA LETTRE NATURA 2000

Lettre d'information n°9 des sites Natura 2000 animés par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges - 2025.



Les prairies, réservoir de fourrage et de biodiversité p. 2-3



Ça se passe près de chez vous p. 4



Coup de zoom sur le castor p. 4

Édito



Les 48 000 ha de prairies du Parc naturel régional des Ballons des Vosges constituent sans nul doute un des attraits majeurs de notre territoire labellisé. Elles tapissent nos vallées, les flancs de nos montagnes, et coiffent le sommet des ballons, avec leur chapelet de hautes chaumes.

Leur préservation et leur valorisation sont au cœur de nos actions quotidiennes auprès des éleveurs et de l'ensemble des acteurs du massif. Actions de soutien, de connaissance, de suivis scientifiques, de protection, ou encore de sensibilisation, vous découvrirez dans cette lettre quelques-unes des interventions

conduites par le Parc, sur différents secteurs.

Nous avons également à cœur de vous présenter quelques actualités de nos sites, avec de belles découvertes et des opérations innovantes en faveur de la biodiversité, conduites avec nos communes, propriétaires et gestionnaires.

LAURENT SEGUIN

Président du syndicat mixte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges

et ANGELIQUE DIEUAIDE

Conseillère Régionale Région Grand-Est, Vice-Présidente du Parc, élue référente natura 2000

QUELQUES ACTUALITÉS EN BREF

Sensibiliser et communiquer sur natura 2000

Face à la demande croissante des élus de mieux faire connaître natura 2000, le PNRBV a proposé de créer un poste dédié à cette mission. Lola Veillon a ainsi rejoint notre équipe depuis janvier 2025 pour mettre en place des actions spécifiques à vos côtés.



7 nouveaux présidents de comité de pilotage dans les Vosges !

Le 19 novembre 2024 à Gérardmer, les comités de pilotage réunis pour 7 sites vosgiens ont permis de désigner les nouveaux présidents : David Maurice - adjoint de Granges-Autmonzey pour la zone natura 2000 du Massif de Vologne, Grégory Bonne - adjoint de Gérardmer pour la forêt domaniale de Gérardmer Ouest, Thierry Rigollet maire de Saint-Maurice-sur-Moselle pour le Massif de Saint Maurice et Bussang, Sylvia Didierdefresse maire de Ban-sur-Meurthe-Clefcy pour la Haute Meurthe - Défilé de Striture, Stéphane Tramza maire de Rupt-sur-Moselle pour le Massif de Longegoutte, Régis Vaxelaire maire de Gerbamont pour la Tourbière du

Champâtre, et enfin Romain Valdenaire - conseiller municipal de Rochesson pour la Tourbière de Jemnaufaing. Le PNRBV a été réélu comme structure animatrice de tous ces sites et travaillera au côté de ces nouveaux présidents. Bienvenue à eux !

200 participants au congrès national des élus Natura 2000 à Bussang

En lien avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, le Parc des Ballons des Vosges a accueilli le 2^e congrès national des élus, du 24 au 26 juin 2024 à Bussang. Après 2 journées de débats et ateliers thématiques divers, le Parc a présenté les actions menées sur différents sites au Grand Ballon, lac de Lispach, Plateau des mille étangs, Hartmanswillerkopf et Ballons

Comtois. L'occasion pour les participants de toute la France d'échanger avec nos responsables locaux, notamment élus.



Les élus impliqués dans natura 2000, réunis en congrès à Bussang

3 guides pour mieux connaître et gérer les prairies

Un important travail mobilisant de nombreux partenaires depuis 10 ans a permis de produire 3 guides spécialisés sur les prairies du massif des Vosges :



3 guides dédiés aux prairies ont été produits sur le massif des Vosges

- un guide « phytosociologique » décrivant les différents types de groupements végétaux présents

- un guide « agro-écologique », qui présente les principales caractéristiques de nos prairies, rassemblées par grand type et précise pour chacun la production fourragère attendue, les intérêts écologiques, fromagers, le coût d'exploitation, etc.

- un guide de restauration des prairies, compilant les méthodes testées ici et là en France et chez nos voisins. Il propose des itinéraires pour restaurer ces milieux après des dégâts de sanglier, ou remplacer une plantation d'épicéas, précise les graines à utiliser, etc.

Les prairies du Parc en quelques chiffres :

48 000 ha de prairies, landes, prés bois ou pelouses
1 060 exploitations agricoles avec des prairies

Près de 60 types différents de prairies identifiées sur le massif des Vosges
700 espèces végétales différentes dont 50 espèces protégées
45% des espèces prioritaires du Parc liées aux prairies
En moyenne 80 tonnes de carbone stockées par hectare (soit autant qu'un sol forestier)

Ces guides sont notamment disponibles sur les sites Internet des PNR des Ballons des Vosges et des Vosges du Nord.

Nos prés suivis de près !

De nombreux dispositifs de suivis scientifiques sont mis en oeuvre par les agents Natura 2000 du Parc. Ils permettent d'évaluer les mesures de gestion ou les tendances biologiques.

Évaluer l'impact des Ongulés sauvages



Enclos de suivi près du Steinwasen à Metzeral

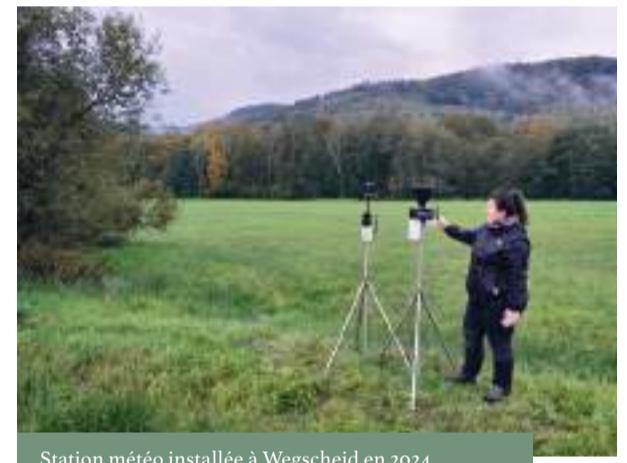
Les prairies sont impactées par des niveaux localement élevés de gibier, qui consomme ou dégrade une part parfois significative de la production. Face aux inquiétudes du monde agricole, le Parc a initié en 2015 un observatoire qui repose sur une vingtaine d'enclos / exclos où les agents du Parc, de la chambre d'agriculture d'Alsace et de plusieurs communautés de communes réalisent des prélèvements 2 à 3 fois par an. Ces données fournissent des tendances concernant la pression des Ongulés.

Les hautes chaumes sous la loupe

Le Parc suit un réseau de 180 placettes permanentes sur les hautes chaumes, où sont réalisés des relevés de végétation tous les 5 ans environ. Ce travail nous permet notamment de rendre compte de l'évolution de ces milieux fragiles, d'évaluer l'impact des mesures agri-environnementales et d'autres mesures de gestion spécifiques.



Relevés sur le Ballon de Servance



Station météo installée à Wegscheid en 2024

Étudier l'impact du changement climatique

Le Parc contribue également au volet agricole du programme européen « LIFE biodiv'est », lequel s'appuie sur un réseau de 60 prairies réparties sur toute la Région Grand-Est. Etudes des insectes, de la faune du sol, du climat local, des végétations, etc. : ces indicateurs sont mesurés afin d'étudier les impacts réels du changement climatique sur ces écosystèmes. Ce programme est piloté par la Région Grand-Est et 10 prairies du PNRBV contribuent à ce réseau.

Encourager les pratiques vertueuses avec les mesures agri-environnementales

Les éleveurs ont la possibilité de s'engager sur des contrats rémunérés, appelés « mesures agri-environnementales » (MAE) qui encouragent la poursuite ou le déploiement de mesures de gestion favorables à la biodiversité. Ces mesures concernent par exemple la fertilisation, encadrée voire interdite sur certains types de milieux sensibles, le report des dates d'exploitation pour permettre la floraison de certaines plantes ou la nidification d'oiseaux en prairie, ou encore l'absence d'engrais de synthèse et de tous produits phytosanitaires. Elles favorisent également la poursuite de l'exploitation de milieux plus difficiles comme les landes. Les animateurs Natura 2000 du Parc sont fortement mobilisés pour organiser ce processus

souvent complexe en lien avec les chambres d'agriculture, présenter les mesures mobilisables aux éleveurs, puis évaluer leur efficacité sur le terrain via des dispositifs de suivis scientifiques. Près de 20 000 ha sont ainsi engagés avec plus de 500 exploitations agricoles volontaires. Ces mesures sont financées par l'Union européenne, l'Etat et les Agences de l'Eau. Elles complètent les mesures de protection réglementaire et les interventions des Conservatoires d'espaces naturels régionaux pour la préservation des milieux remarquables.



Les éleveurs qui signent des MAE sur les pelouses calcaires s'engagent à faucher tardivement certains secteurs riches en orchidées. Les MAE encouragent ainsi la poursuite de pratiques favorables à la biodiversité

de fourrage et de biodiversité



Chaumes restaurées sur les hauteurs de Linthal.
Photo Christian Resch

Donnez nous des prairies !

La dynamique agricole de certains territoires permet de proposer des reconquêtes de terrains abandonnés depuis plus ou moins longtemps, souvent à l'état de friches ou reconvertis en plantations d'épicéas. Bien que le contexte réglementaire nécessite de nombreuses démarches pour les collectivités ou propriétaires privés désireux de rouvrir les paysages et restaurer

les prairies anciennes, des projets émergent ! Ils permettent également la restauration de milieux ouverts riches en insectes ou en oiseaux spécifiques. Sur des espaces non déclarés à la PAC, des contrats Natura 2000 peuvent permettre de prendre en charge 100% des dépenses liées à ces travaux : coupes d'arbustes, clôtures, abreuvoirs nécessaires, etc.

You avez un projet ?
Contactez-nous !

Manger local, planter local : même combat !

D'où viennent les semences commerciales le plus souvent utilisées pour restaurer des prairies, créer des espaces verts dans nos communes, colmater des dégâts de sangliers ? Les mélanges standards, y compris estampillés « bio », proposent exclusivement des semences issues de plantes mères extérieures à notre région, voire sélectionnées... Les plants introduits ont ainsi une génétique différente de notre flore locale, d'où des risques d'hybridation et de dérive. Ils vont également fleurir en décalage avec notre climat local, donc ne plus coïncider avec la période de visite de nos insectes. Le Parc s'est ainsi rapproché du semencier alsacien Nungesser, qui produit

notamment des semences labellisées « végétal local », garantissant la provenance de la flore proposée. Plusieurs mélanges ont ainsi été mis au point pour reconstituer des prairies en fonction de leur destination (fauche, pâture) mais également de la situation suivant que le projet concerne les collines calcaires, des zones humides ou encore des pistes de ski. D'autres filières sont également en cours de constitution, notamment pour organiser la récolte de graines « in situ », sur des prairies du massif riches en espèces.

Contact : Fabien Dupont
f.dupont@parc-ballons-vosges.fr



Visite de prairies ressemées avec les mélanges locaux « prairies de fauche » mis au point avec l'entreprise Nungesser, à Wasserbourg

Des formations sur les prairies pour tout le territoire



Formation MAE sur les prairies, à la Maison du Parc en novembre 2024

Depuis 2023, les animateurs des mesures agri-environnementales doivent prévoir des formations en lien avec les enjeux agro-écologiques de leur territoire pour les éleveurs engagés dans ces mesures. Le Parc a ainsi coordonné leur organisation en Alsace avec la Chambre d'Agriculture, mais également en Haute-Saône. Les formations ont permis d'aborder la connaissance des grands types de prairie, leurs avantages, comment prévoir leur production, comment anticiper le changement climatique, etc. Elles ont concerné près de 300 éleveurs.

Le saviez vous ?

Le Parc, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, anime la construction d'un plan « herbe, prairies, élevage » qui mobilise l'ensemble des acteurs du massif des Vosges pour promouvoir, défendre les prairies et leur place dans notre paysage et notre assiette.

Contact : Laura Grandmougin
l.grandmougin@parc-ballons-vosges.fr
Clémence Lefebvre
c.lefebvre@parc-ballons-vosges.fr

Un concours pour valoriser le travail des éleveurs sur les landes

Les terrains difficiles, en pente, non mécanisables, nécessitent souvent des travaux d'entretien chronophages et coûteux pour les exploitations. La lutte contre les rejets ligneux, les fougères ou encore les genêts est tout un savoir-faire. C'est aussi beaucoup d'énergie déployée pour conserver des milieux ouverts, riches en biodiversité et importants pour le maintien de paysages ouverts, notamment en périphérie des villages... De manière à valoriser ces travaux, le Parc et la Chambre d'Agriculture d'Alsace ont organisé un concours général agricole sur ce thème,

en lien avec nos voisins allemands. Le jury, composé d'agronomes, de naturalistes et d'apiculteurs, s'est rendu dans les vallées de la Thur et de la Doller côté alsacien, et en retour dans le secteur allemand d'Emmendingen avec leurs homologues allemands. Le lauréat 2024 côté français est Eric Cattenoz, éleveur à Geishouse : il représentera le Haut-Rhin au concours général à Paris, en février 2025.

Contact : Laura Grandmougin
l.grandmougin@parc-ballons-vosges.fr



Le jury du concours agricole à Dollenen, sous la présidence de Bertrand Hirth, maire de Sickert. Photo Friederike Tröndle

Les vergers à l'honneur : à la sainte Catherine, je suis sur les Collines !

Les Collines sous vosgiennes hébergent encore de nombreux vergers qui permettent notamment à la Huppe fasciée et au Torcol fourmilier de trouver refuge. Néanmoins de nombreux arbres sont en déclin, peu entretenus alors que la gestion des arbres fruitiers est indispensable si on souhaite une bonne production de fruits.

Le 23 novembre 2024, le Parc et la commune de Westhalten ont proposé une journée de formation sur la taille et l'entretien des arbres, animée par Raphaël Burger, moniteur arboriculteur. 86 arbres

fruitiers haute tige ont été distribués à cette occasion : ils viendront rajeunir les vergers et le vignoble à proximité du site Natura 2000. Cette journée a également été l'occasion de restituer un programme pédagogique proposé à l'école élémentaire de Westhalten, animé par la LPO : la relève est assurée !

Contact : Claudia Caridi
c.caridi@parc-ballons-vosges.fr



Restitution du programme pédagogique sur les vergers, avec la classe de l'école élémentaire de Westhalten

Ça se passe près de chez vous

Des bénévoles pour le suivi des rapaces de nos falaises



Près de 30 bénévoles impliqués dans le suivi ont été réunis au Ballon d'Alsace – photo Sébastien Didier LPO alsace.

de présentation du Grand-Duc d'Europe en salle, puis ont parcouru les secteurs favorables : ce rapace fréquente en effet occasionnellement le site. Grâce à cette formation, les employés seront vigilants à la présence de l'oiseau et pourront adapter le cas échéant leur activité. Le 13 avril, c'est une trentaine de bénévoles impliqués dans le suivi de ces oiseaux qui ont participé à une journée organisée au Ballon d'Alsace. Cette rencontre visait à présenter la situation des populations de ces deux espèces d'intérêt communautaire, de rappeler les menaces pesant sur elles et les actions de protection initiées. Marc Kéry, expert des groupes Pèlerin Jura et Jura Nord, a également évoqué la situation du massif jurassien et partagé des articles scientifiques récents. Sur les Vosges comme le Jura, les populations de Faucon pèlerin autrefois en croissance semblent baisser ces dernières années : dérangement, prédateur par le Grand-Duc d'Europe et même empoisonnement sont les causes avancées.

Contact : Mathieu Gilleron
m.gilleron@parc-ballons-vosges.fr

D'où l'importance de conserver une pression de suivi suffisante sur le massif : appel aux bénévoles !

Des travaux en faveur de la biodiversité sur les hauteurs de Fellering



La Faigne des Minons, avant et après travaux



le site natura 2000 des « Vosges du Sud », ils ont été financés par l'Europe et la Région Grand Est.

Contact : Sophie Picou
s.picou@parc-ballons-vosges.fr

Près du col d'Oderen, la commune de Fellering et le Parc ont entrepris des travaux d'amélioration des habitats naturels en forêt communale sur deux zones distinctes incluses dans la zone protégée par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB de Drumont - Tête de Fellering).

Sur la Faigne des Minons, les interventions ont consisté à couper et évacuer les résineux de petit diamètre, afin de maintenir le milieu ouvert et éviter que la zone humide ne s'assèche. Cela va également permettre de redonner place à la myrtille, l'airelle et la callune et ainsi constituer un habitat favorable à de nombreuses espèces, dont le Grand Tétras. Sur la Tête de Fellering, les travaux se sont concentrés sur la coupe des rejets d'épinettes qui ont tendance à envahir le secteur et refermer les landes à myrtille, menaçant ainsi la diversité floristique et faunistique. Les travaux réalisés en octobre 2024 ont été confiés à l'entreprise Paysage Mura de Fellering. Localisés dans

Une nouvelle plante très discrète découverte au Bollenberg

Le Buplèvre du Mont Baldo, ou Buplèvre aristé (*Bupleurum baldense*

Turra, 1764) a été découvert le 17 juin 2024 sur les pelouses sèches du Bollenberg (Orschwih). Cette plante de la famille des carottes (Apiacée), se reconnaît aisément par sa très petite taille (environ 5 cm de hauteur), son inflorescence en ombelle très pointue et des petites feuilles étroites, en gouttières. Il s'agit d'une plante indicatrice des pelouses arides qui n'avait pas encore été mentionnée en Alsace. Elle est connue sur le pourtour méditerranéen et quelques autres secteurs où la plante est identifiée dans les listes rouges des

espèces menacées : en Franche-Comté, elle est considérée comme très rare et en Lorraine, la plante a été découverte en 2022 du côté de Pagny-la-Blanche-Côte. Des prospections complémentaires seront réalisées ainsi qu'un suivi des populations de cette nouvelle espèce dont les populations semblent en expansion dans le Grand-Est, peut-être en lien avec le changement climatique : les sécheresses marquées des dernières années ont dû favoriser son installation sur des secteurs de pelouses grillées par les fortes chaleurs de 2022 et 2023.

Contact : Claudia Caridi
c.caridi@parc-ballons-vosges.fr

COUP DE ZOOM ESPÈCES

le castor arrive sur le Plateau !

Hôte des petits cours d'eau jusqu'aux grandes rivières, le Castor d'Europe recolonise petit à petit le territoire français, alors qu'il ne subsistait plus que quelques dizaines d'individus à l'aube du XXe siècle. Il est ainsi revenu sur les versants lorrains et alsaciens du Parc, et depuis le début de l'année 2024, plusieurs indices ont également permis d'identifier sa remontée dans le Breuchin, jusqu'aux portes de Corravillers en Haute Saône, sur le site natura 2000 du Plateau des mille étangs. Ce mammifère végétarien aux dents affutées se nourrit principalement d'écorces et de branchages dans la ripisylve, ce rideau d'arbres qui longe les cours d'eau : on

y retrouve ainsi des arbres taillés en crayons et des branches coupées en biseau. Appréciant particulièrement les saules, il entretient, d'une certaine manière, les berges des rivières en rajeunissant les vieux sujets. Connue pour être le plus gros rongeur d'Europe avec ses 20 kg et plus, il est souvent confondu avec le ragondin, espèce non autochtone aux moustaches blanches, mais sans la fameuse queue plate typique du Castor. Longtemps chassé pour sa fourrure, le Castor est protégé depuis 1968. Sa présence peut parfois poser des problèmes notamment lorsqu'il impacte des arbres de production... dans ce cas, il est

L'ADN environnemental : une nouvelle méthode pour la prospection des amphibiens... et la recherche de maladies

Le Triton crêté est présent sur le Plateau des mille étangs : il recherche des plans d'eau assez profonds, avec une végétation aquatique dans un paysage bocager ou forestier. Il déserte les étangs avec poissons, car ces derniers prédatent ses larves. Bien que ce soit l'un des plus gros Tritons du territoire métropolitain, il n'est pas toujours aisément localisé... Compte tenu des nombreux étangs favorables à l'espèce, il a été proposé, avec la LPO, d'échantillonner certains milieux a priori favorables et vérifier sa présence, mais également celle d'autres espèces de triton, non en les observant ou en les capturant, mais en prélevant quelques centilitres d'eau. En effet, la technique d'analyse de l'« ADN environnemental », permet d'identifier les espèces sur la base de morceaux d'ADN présents dans l'eau, issus de cellules de peau, de déjections, etc. Ce procédé réduit également considérablement le dérangement des biotopes prospectés et permet de diagnostiquer des zones bien plus vastes. De plus, la proportion d'ADN contactée peut permettre d'évaluer l'importance de la population. Dans cette étude, le Parc a également souhaité vérifier si la Chytridiomycose était détectée sur le Plateau des 1000 étangs afin de freiner l'expansion de cette mycose mortelle pour les Amphibiens. Cette maladie est déjà notée en Bourgogne.

Les résultats, qui devraient arriver en fin d'année, vont permettre d'améliorer les connaissances sur la répartition de cette espèce patrimoniale, localisée sur le Parc, et de mettre en place des stratégies de protection et d'amélioration des biotopes.

Contact : Clémence Lefebvre
c.lefebvre@parc-ballons-vosges.fr



Ischnodes sanguinicollis, une espèce de Coléoptère rare en Europe

Quelle biodiversité spécifique abrite les îlots de sénescence ?

Le Parc a mis en place en lien avec l'ONF, les communes et propriétaires privés, près de 150 îlots de sénescence en forêt, totalisant environ 1500 ha. Pour engager un suivi de l'impact de ce dispositif, le Parc a commandité une expertise à Bruno Mériquet de l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) sur les « coléoptères saproxyliques ».

L'étude a été menée sur 3 ans entre 2021 et 2023 : 14 pièges dits « à interception » ont été suspendus sur 4 îlots différents en forêts communales de Masevaux, de Rimbach près de Guebwiller, de Goldbach-Altenbach et en forêt domaniale de Hérvil. Les insectes piégés ont été récoltés par les agents du Parc, de l'ONF mais également par des élus et habitants désireux d'en apprendre plus sur ces îlots. Ainsi 244 espèces différentes de coléoptères saproxyliques ont été identifiées, parmi lesquelles 24 espèces réputées rares, notamment une espèce classée « vulnérable » sur la liste rouge des coléoptères d'Europe : *Ischnodes sanguinicollis*, en photo ci-contre, mais également 4 coléoptères indicateurs de forêts anciennes et 2 espèces nouvelles pour la Région Grand Est. Ce premier inventaire dresse un « état zéro » de la faune présente dans ces îlots et permettra d'étudier l'évolution de ces peuplements non exploités pendant 30 ans.

Contact : Sophie Picou
s.picou@parc-ballons-vosges.fr

Le saviez-vous ?

Les coléoptères comptent en France (Corse incluse) plus de 12 000 espèces, dont 2 680 sont, directement ou non, liées au bois mort et mourant : on les désigne sous le terme de « coléoptères saproxyliques ». Ces organismes sont définis comme les espèces qui « dépendent, pendant une partie de leur cycle de vie, du bois mort ou mourant, d'arbres moribonds ou morts – debout ou à terre – ou des champignons du bois, ou de la présence d'autres organismes saproxyliques ». Ils constituent d'excellents bioindicateurs de la qualité des milieux forestiers.



Le castor marque sa présence par des arbres taillés en crayon de papier à proximité de cours d'eau

recommandé de contacter l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ou le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Directeur de publication : Laurent Seguin
Crédits photos : PNRBV sauf p1 Bernard Zerringer et indications
Mise en page : Igor Cheloudiakoff
Impression sur papier recyclé : Ott imprimeur
Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Maison du Parc
1 rue du Couvent 68140 Munster
téléphone 03 89 77 90 20
Facebook.com/parcballonsvosges
www.parc-ballons-vosges.fr

Plus d'info sur le réseau natura 2000 du Parc :
<http://pnrbv.n2000.fr>

Avec le soutien financier de :

Financé par l'Union européenne
La Région Grand Est
REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

